

† **Priez pour le repos de l'âme**
de Dame

ANASTASIE KEYTSMAN

Veuve en 1ères nocés de Monsieur
NOË VERSCHELDEN
et en 2des nocés de Monsieur

ARTHUR VANSCHAMELHOUT
née à Renaix le 4 juillet 1874 et y décédée le
26 juin 1963, munie des Sacrements de notre Mère
la Sainte Eglise.

Le Seigneur Jésus nous apprend que la mort du chrétien est un passage pour la vie éternelle. Lui-même, le sauveur des Hommes, est passé par la mort pour aller vers son Père et entrer dans la gloire. De même, le chrétien fidèle qui croit en Dieu, sait qu'il va vers le Père, vers Qui il prie si souvent : Je crois en Dieu le Père tout puissant, Notre Père qui êtes aux cieux, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Cette Sainte Volonté de Dieu s'est accomplie dans la chère défunte. Dans un âge avancé elle quitte cette terre pour retourner vers Dieu.

C'est réellement le sens de la vie. Nous l'expérimentons tous les jours. On vient, on va. La terre n'est qu'un passage. Heureux les hommes qui meurent dans le Seigneur, qui ont servi Dieu, qui ont retrouvé leur Dieu.

La chère défunte s'est reconfortée dans les saints Sacrements. Elle s'est signée de la croix du Seigneur. Elle a prié : que votre volonté soit faite.

Certes elle a déjà entendu la voix miséricordieuse du Seigneur, l'invitant à entrer dans le paradis : venez, servante fidèle, parce que vous avez conservé votre foi jusqu'à la mort, entrez dans la joie de votre Dieu.

Mes chers enfants et petits-enfants, je vous dis adieu sur la terre et vous remercie pour votre affection sincère. Souvenez-vous de moi dans vos prières. Moi aussi je ne vous oublierai pas.

Cœur de Jésus, miséricorde !
Doux Cœur de Marie, sois mon refuge !

Monsieur et Madame Adolphe AVET-VERSCHULDEN, leurs enfants et
petite-fille ;
Madame Lucien STOCKMAN-VERSCHULDEN, ses enfants et petit-fils ;
Monsieur et Madame Prosper VANSCHAMELHOUT, leurs enfants et
petits-enfants ;
Monsieur et Madame Edmond VANSCHAMELHOUT, leurs enfants et
petits-enfants ;
Madame Max COLPAERT-VANSCHAMELHOUT, ses enfants et
petits-enfants ;
Les familles KEYTSMAN, VERSCHULDEN et VANSCHAMELHOUT.

très touchés des marques de sympathie que
vous leur avez témoignées, vous expriment
leurs sincères remerciements.